

**PROJET**

---

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU CONSEIL DE LA VILLE DE BARKMERE  
TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2006 À 10 H 30 À L'HÔTEL DE VILLE DE BARKMERE  
(QUÉBEC).**

---

<b>Étaient présents :</b>	Le maire	Charles Huot
	Les conseillers(ères)	Susan de Schulthess
		Donna Florence
		Michel Léger
		Peter Mitchell
		Bruce Perron
		Mark Uchwat
	Le directeur général	Paul Thessereault
	Le secrétaire-trésorier	Robert Mearns

---

Résolution (06-79) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu :

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

On procède à la lecture du procès-verbal de la séance du 11 novembre 2006.

Résolution (06-80) : Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par le conseiller Mitchell, et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance du 11 novembre 2006 soit adopté tel que lu.

### **Période de questions**

A. Leber s'informe de l'état de sa demande portant sur un permis de lotissement. L'inspecteur en bâtiments examine la proposition et déposera son rapport en décembre 2006.

### **Urbanisme/Inspecteur en bâtiments/Opérations forestières**

1. Le chef des installations publiques dépose son rapport pour la période s'échelonnant du 15 novembre au 9 décembre 2006.
2. Avis de mutation : rien à signaler.
3. Le directeur général/l'inspecteur en bâtiments dépose son rapport d'activité pour le mois du novembre 2006.  
Permis : voir liste ci-jointe
4. Rapport du Comité d'urbanisme :
  - Aucune rencontre n'a eu lieu le mois dernier.
  - L'acceptation formelle de la demande de subvention déposée par la Ville de Barkmere dans le cadre du Pacte de la Ruralité en lien avec le projet environnemental de la ligne de partage des eaux (bassins versants) a été reçue.
  - Résolution (06-81) : Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :  
QUE le conseiller Léger et le directeur général, Paul Thessereault, soient mandatés pour signer, au nom de la Ville, le protocole d'entente portant sur la demande de subvention formulée dans le cadre du Pacte de la Ruralité 2006-2007-2008 en lien avec le projet environnemental de la ligne de

partage des eaux (bassins versants).

5. Projet de règlement N° 159:

- Résolution (06-82) :

CONSIDÉRANT QU'une copie du projet de règlement N° 159 a été remise à chacun des membres du Conseil pour qu'ils en fassent la lecture;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil ne juge pas nécessaire que le projet de règlement N° 159 soit lu en détail;

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu :

QUE le Conseil soit dispensé de faire la lecture en détail du projet de règlement N° 159.

- Résolution (06-83) : Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QUE le Conseil de la Ville de Barkmere adopte le projet de règlement N° 159, lequel modifie le règlement de zonage N° 89 (zonage) précisément par la création des zones rurales Ru-3 et Ru- 2.

- Résolution (06-84) : Il est proposé par le conseiller Perron, appuyé par la conseillère de Schulthess, et il est résolu :

QU'en conformité avec la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, une assemblée publique de consultation portant sur le projet de règlement N° 159 aura lieu le 13 janvier 2007 à 12 h 30 au 182, chemin de Barkmere, Barkmere (Québec). **??L'assemblée sera tenue par le Conseil municipal ?? – that information does not appear on the english version.**

### **Affaires juridiques**

Dossier concernant la fosse septique du 4902, Lac des Écorces : Le directeur général travaille toujours sur ce dossier. Rien à signaler pour le moment.

### **Affaires du Village**

1. Les travaux d'aménagement de l'aire de baignade pour les résidants du Vieux Village sont maintenant terminés. Des modifications mineures seront apportées à l'amorce de la saison 2007.
2. La compagnie Bell Canada a avisé la Ville qu'elle procédera à l'installation de nouveaux poteaux de transmission près du pont sur le chemin Barkmere. Le directeur général surveillera la réalisation du projet.

### **MRC et affaires gouvernementales**

1. Rapport de la MRC :

- Une rencontre budgétaire a eu lieu en novembre 2006, et une copie du budget de la MRC des Laurentides a été reçue.

- Un changement sera apporté au site d'enfouissement qu'utilisera la MRC pour disposer de ses ordures. Le maire Huot recommande qu'une fois les changements apportés au site IDR, la Ville de Barkmere procède elle aussi à ce changement de site.

2. Pacte de la Ruralité 2006-2007-2008 : (se référer à la rubrique 4 de la section « Urbanisme »)

### **Sécurité publique/Protection civile**

Service des incendies :

- L'acheteur du camion à incendie a pris possession du véhicule.

- Des exemplaires du contrat en lien avec le service des incendies ont été reçus et seront remis aux membres du Conseil.

### **Communications/Technologie/Bulletin**

1. La conseillère de Schulthess travaille toujours à l'accès à distance des informations relatives à la MRC des Laurentides.
2. Le maire Huot a félicité le conseiller Perron pour le travail réalisé dans le cadre de la production du nouveau format du *Bulletin* dont un exemplaire a été posté à chacun des contribuables à la fin du mois de novembre 2006.
3. Un sondage d'opinion des contribuables portant sur les orientations futures que prendra la Ville accompagnait le *Bulletin* du mois de novembre 2006. Les contribuables sont priés d'investir de leur temps pour compléter le sondage. Certains questionnaires dûment complétés ont déjà été reçus par la Ville.

### **Qualité de l'eau/Environnement**

Travaux de construction au 8662, Lac des Écorces :

- Biofilia a émis des recommandations dans le but de corriger les travaux réalisés.
- L'entrepreneur et le propriétaire seront avisés des travaux de réparation requis.
- La Ville exigera que les travaux de réparation soient effectués à l'amorce de la saison 2007.
- L'inspecteur en bâtiments surveillera le déroulement des travaux de réparation.

### **Aménagement du débarcadère**

Résolution (06-85) :

CONSIDÉRANT QUE le Conseil de la Ville désire reconnaître la solide contribution et les efforts ayant été apportés par les gardiennes du débarcadère Iona Miller Dion et Krissy O'Shaughnessy durant la saison 2006.

Il est proposé par la conseillère Florence, appuyée par le conseiller Uchwat, et il est résolu :

QUE le secrétaire-trésorier soit avisé de remettre un boni en argent à Iona Miller Dion et à Krissy O'Shaughnessy;

QUE la valeur totale de l'enveloppe monétaire liée au boni soit fixée à 275,00 \$.

### **Parcs/Enseignes**

En ce qui concerne le respect du règlement N<sup>o</sup> 145 et les enseignes d'identification du numéro civique des propriétés (LDE) nécessaires aux services d'urgence 911, il est rappelé aux contribuables :

- Que les bâtiments dépourvus de leur enseigne d'identification du numéro civique (LDE) ont été identifiés;
- Qu'en vertu du règlement N<sup>o</sup> 145 et de la résolution 06-75, un montant de 60 \$ sera facturé aux contribuables propriétaires des bâtiments susmentionnés pour la fourniture et l'installation des enseignes d'identification du numéro civique (LDE);
- Que les frais susmentionnés seront ajoutés au compte de taxes qui sera transmis en janvier 2007.

### **Navigation/Bouées**

Le conseiller Mitchell a contacté le fournisseur de la balise de navigation du Rétréci (*Narrows*) dont le remplacement est prévu pour la saison 2007.

### **Chemin Duncan/Assurance**

1. Une soumission pour un contrat d'assurance portant sur l'année 2007 a été reçue de la part du Groupe Lyras.

Résolution (06-86) :

COMPTE TENU que le Groupe Lyras a proposé, lors de sa correspondance datée du 22 novembre 2006, la prorogation du contrat d'assurance responsabilité de la Ville de Barkmere avec Lombard Canada (CBC - 0514861) pour la période s'échelonnant du 5 décembre 2006 au 5 décembre 2007;

COMPTE TENU que le montant de la protection, taxes et frais inclus, a été fixé à 6400,00\$;

Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par le conseiller Mitchell, et il est résolu:

QUE la Ville de Barkmere accepte la proposition du Groupe Lyras visant la prorogation du contrat d'assurance responsabilité avec Assurance Lombard Canada (CBC - 0514861) pour un montant de 6400,00 \$.

2. Entretien hivernal du chemin Duncan :

- Un sondage a été envoyé à tous les contribuables responsables de l'acquittement de la taxe en lien avec le chemin Duncan pour leur demander s'ils souhaitaient que la Ville de Barkmere prolonge son programme d'entretien du chemin Duncan de sorte à inclure l'entretien hivernal des portions du chemin Duncan longeant la rive du lac (chemin Duncan Est et Ouest) et majore le montant de la taxe en lien avec le chemin Duncan pour inclure les frais liés à la prolongation des services d'entretien.

- La grande majorité des contribuables de la zone fiscale du chemin Duncan ont exprimé, par le biais du sondage susmentionné, leur désir que la Ville prolonge son programme d'entretien du chemin Duncan de sorte à inclure l'entretien hivernal des portions du chemin Duncan longeant la rive du lac (chemin Duncan Est et Ouest) et majore le montant de la taxe en lien avec le chemin Duncan pour inclure les frais liés à la prolongation des services d'entretien.

- Avis de motion: Le conseiller Mitchell a déposé un avis de motion en présentation d'un règlement visant à amender le règlement N° 80 de la Ville de Barkmere pour prolonger le programme d'entretien du chemin Duncan de sorte à inclure l'entretien hivernal des portions du chemin Duncan longeant la rive du lac (chemin Duncan Est et Ouest) et majorer le montant de la taxe en lien avec le chemin Duncan pour inclure les frais liés à la prolongation des services d'entretien.

- Le conseiller Mitchell considérera les coûts contractuels pour procéder à la prolongation susmentionnée des services d'entretien pour la saison hivernale 2006-2007.

### **Finances/Budget/Vérification/Évaluation**

1. Résolution (06-87) : Il est proposé par le conseiller Uchwat, appuyé par la conseillère Florence, et il est résolu que les comptes ci-dessous soient payés : Adopté.

0612-01	Yvon Dion	Salaire-Chef.des Instal.Pub.	887,27
0612-02	Robert A.C. Mearns	Salaire - Sec./trés.	1 378,80
0612-03	Murray Paten.Maltais	Transmission plan 11856	56,98
0612-04	Shoprbc	Dép.edif.- achat imprim.	840,05
0612-05	Bell Mobilité	Dép.séc. - Pageette	70,45
0612-06	Hydro Quebec	Éclairage de la rue	303,53
0612-07	Yvon Dion	Dépenses-Chef des Instal.Pub.	342,83
0612-08	Robert A.C. Mearns	Dépenses - Sec.trés.	676,83
0612-09	Robert A.C. Mearns	Équipement	50,00
0612-10	Mélanie St-Germain	Préparation du Bulletin	300,00
0612-11	Restauration Mimar Inc.	Bulletin poste/papier	688,89
0612-12	Bell Canada	Téléphone - Hôtel de Ville	125,06
0612-13	Bell Canada	Téléphone d'incendie	75,54
0612-14	Robert A.C. Mearns	Petite caisse-Sec.trés.	374,04
0612-15	Les Services RC Miller	Dépenses - conteneur	2 877,22

0612-16	Bélangier Sauv�	Honoraires prof. - conseil.jur.	4 355,01
0612-17	Luc L�gar� Inc.	Service d'urb au 31-10-06	666,61
0612-18	Yvon Dion	Petite caisse-Chef.des Instal.Pub.	207,88
0612-19	Bell Mobilit�	T�l�phone cellulaire	152,79
0612-20	Sainte-Agathe-des-Monts	D�p. cours municipale	170,93
0612-21	Paul Thessereault	Dir.G�n./Insp.en B�timent	2 200,00
0612-22	Susan de Schulthess	D�p. - partie de Noel	67,13
0612-23	Donna Florence	D�p. - partie de Noel	83,52
0612-24	Iona Miller Dion	Sal-Gardienne (final 06)	933,97
0612-25	Krissy O'Shaughnessy	Sal-Gardienne (final 06)	132,22
0612-26	Rec Gen Canada	Ded.� la source - Canada	307,93
0612-27	Min du Revenu du Qu�	Ded.� la source - Qu�bec	653,56
0612-28	Claude Hamel	Services - traduction	261,54
0612-29	Luc L�gar� Inc.	Service d'urb au 30-11-06	3 282,53
0612-30	Quais Laurentiens	Cntr.-installation.quais flot.(1er vers.)	10 825,25
0612-31	Groupe Lyras-Ste-Agathe	Police d'assurance 2007	6 388,88
0612-32	M.R.C. des Laurentides	�quilibration - r�les 2007-8-9	5 010,25
0612-33	Biofilia	1/2 - contrat d'environ.	10 286,84

### **Installations publiques/Voirie**

1. Site de chargement des mat riaux lourds : Des plans sont en ce moment  bauch s pour harmoniser la construction aux observations filtrant du rapport environnemental pr par  par Biofilia.
2. Entente avec la municipalit  d'Arundel portant sur le d neigement du chemin de la Montagne : Rien   signaler concernant l'entente. N anmoins, l'entretien du chemin est toujours assur .

### **Lev e de l'assembl e et tenue de la prochaine assembl e**

La prochaine s ance courante de l'assembl e du Conseil aura lieu le samedi 13 janvier 2007   10 h   l'h tel de ville de Barkmere (Qu bec). Une r union   huis clos se tiendra   8 h.

Le conseiller Mitchell propose la lev e de l'assembl e.

Approuv  par :

Certifi  par :